

# Compte-rendu de la 42ème session de l'Assemblée des Français·es de l'étranger

# Chère lectrice, cher lecteur,

Du 10 au 14 mars 2025, s'est tenue la 42ème session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) composée de 90 conseillers et conseillères élu·es pour 5 ans au suffrage universel indirect dans 15 circonscriptions couvrant le monde entier.

Une douzaine de conseillers et conseillères écologistes des Français·es de l'étranger (CFdE) vous y représentent. Nos élu·es siègent au sein du groupe Écologie et Solidarité (É&S) pour défendre les intérêts des Françaises et des Français de l'étranger (FdE).

Cette session s'inscrit dans un contexte difficile pour les FdE. Le budget austéritaire du gouvernement Bayrou impose des coupes drastiques qui vont d'abord toucher les plus vulnérables, à travers une baisse catastrophique des aides sociales et des bourses scolaires. Ces coupes vont également affaiblir la diplomatie et l'influence de la France dans le monde, alors que les tensions géopolitiques et l'instabilité sont de retour sur la scène internationale, mettant à mal la sécurité de nos concitoyen·nes vivant en dehors de France.

Nos élu·es se sont battu·es toute la semaine pour vos droits, appelant le gouvernement à adopter des mesures concrètes pour améliorer votre vie et construire un monde plus juste et plus soutenable. Ce compte rendu vous présente le fruit de leur travail.



*Les élu·es Écologistes et sympathisant·es du groupe Écologie & Solidarité avec Mélanie Vogel et Mathilde Ollivier, sénatrices Écologistes, à la 42ème session de l'AFE à Paris en mars 2025*

La prochaine session de l'AFE aura lieu en octobre 2025. D'ici là nos élu·es continueront leur travail pour défendre vos droits. Deux sujets majeurs sont sur la table : d'abord, les *Assises de la protection sociale des Français·es de l'étranger*, dans lesquelles vos représentant·es Écologistes vont s'impliquer pleinement. Ensuite, le projet de loi "Français de l'étranger" annoncé par le ministre. Nos élu·es auront à cœur d'assurer que vos priorités en termes d'accès à la scolarité, de représentation démocratique, d'efficacité des services consulaires et de justice fiscale et environnementale soient au cœur du projet.

# 7 combats des Écologistes à l'AFE

## 1 Lancement des *Assises de la protection sociale des Français·es de l'étranger*

Ces Assises sont une victoire pour les Écologistes qui les réclamaient depuis longtemps. Au cours des 7 mois qui viennent, les Écologistes se battront pour que ces Assises renforcent la justice sociale et la solidarité et la protection de nos concitoyen·nes - à travers des aides directes et indirectes réparties de manière équitable et accessibles facilement, une Caisse des Français de l'Étranger solidement ancrée aux côtés de l'État et qui assure solidarité et protection, et un système d'enseignement français accessible à toutes, notamment les plus défavorisé·es et les élèves en situation de handicap.

## 2 Condamnation d'un budget austéritaire qui sacrifie les plus vulnérables

Les Écologistes se sont élevé·es toute la semaine contre les coupes budgétaires drastiques imposées aux Français·es de l'étranger qui risquent d'affaiblir la voix de la France et de l'Europe dans un monde aux défis multiples. Alors même que le nombre de nos compatriotes inscrit·es au registre des Français·es de l'Étranger est

en forte augmentation, avec 1 700 000 inscrit·es en 2023, les moyens en baisse se traduisent par une diplomatie en souffrance, un recul de notre influence, des services consulaires exsangues, une aide sociale fragilisée et un accès à la scolarité et à la langue française réduit.

## 3 Un pas vers la fin du bornage des enseignants

L'AFE a adopté à une écrasante majorité une résolution portée par Les Écologistes au sein de la commission de l'Enseignement et des affaires culturelles visant à suspendre l'application du "bornage", qui limite les détachements des enseignant·es à six années scolaires consécutives dans le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Cette mesure restrictive fait l'objet d'une opposition constante des représentations syndicales. Les Écologistes appellent maintenant Laurent Saint-Martin, Ministre délégué aux Français de l'étranger, à porter cette demande d'abrogation auprès du Ministère de l'Éducation Nationale. Nos sénatrices Mélanie Vogel et Mathilde Ollivier sont mobilisées depuis longtemps sur ce sujet avec notamment une pétition aux soutiens nombreux et des interventions répétées auprès des ministres concerné·es.

## 4 Respecter le droit international dans la guerre à Gaza

Cette semaine fut également l'occasion pour nos élu·es Écologistes de souligner l'importance du droit international dans la résolution de la guerre à Gaza débutée après les attaques du Hamas du 7 octobre 2023 et l'urgence d'arrêter les massacres des populations palestiniennes. Ils et elles ont symboliquement offert une bouteille d'huile d'olive palestinienne au ministre délégué Laurent Saint-Martin pour rappeler au Gouvernement le rôle et l'influence de la France dans l'ordre international.

## 5 Bataille pour un fonds d'urgence pour les Français·es de l'étranger

Au sein de la commission sécurité et risques sanitaires, nos élu·es se sont battu·es pour la création d'un fonds d'urgence pour venir en aide aux Français·es de l'étranger dans un contexte d'accélération effrayante des catastrophes naturelles rendues plus violentes, plus fréquentes et plus imprévisibles par le réchauffement climatique. Ce sujet est également porté par la sénatrice Écologiste des Français·es de l'étranger Mélanie Vogel, auditionnée cette semaine, dans son travail législatif. Une résolution appelant à inclure ce sujet dans le projet de loi Français·es de l'étranger annoncé par le ministre Laurent Saint-Martin a été adoptée par l'AFE.

## 6 Pour un système de retraite qui ne pénalise pas les carrières internationales

Les Écologistes ont dénoncé les injustices auxquelles font face les retraité·es français·es qui ont effectué une partie de leur carrière en France et une partie à l'étranger, notamment depuis des changements mis en œuvre par la CNAV depuis 2022 sur lesquels il est essentiel de revenir. Leurs efforts ont conduit l'AFE à demander officiellement à ce que la retraite française des carrières internationales soit incluse dans les débats du "conclave" sur les retraites du gouvernement.

## 7 Protéger des dérives et inconsistances du Certificat de Nationalité Française

Le CNF est un élément de preuve de la nationalité française qui peut être requis par l'administration pour certaines procédures administratives. Toutefois, un rapport passé des élu·es Écologistes a permis de démontrer les demandes excessives de ces CNF de la part de l'administration - et les conséquences dramatiques que cela entraîne sur les droits des personnes concernées - ainsi que la diversité des pratiques d'un poste consulaire à l'autre. Nos élu·es ont réitéré leurs demandes pour mettre fin à cette situation inquiétante pour les droits de nos concitoyen·nes.

# Commission des affaires sociales et du monde combattant, de l'emploi et de la formation

**Vos élu·es :** Benoit Marin-

Cudraz

Élu Les Écologistes en  
Irlande

C'est au sein de cette Commission, appuyée d'un collège d'expert·es, que s'inscrivent les Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger, lancées lors de la première journée de cette session de l'AFE. Les Assises ont commencé par un état des lieux des trois grands thèmes des Assises, à savoir les aides sociales directes et indirectes, les bourses scolaires et pour la prise en charge des Assistant·es des Élèves en Situation de Handicap (AESH), et le fonctionnement de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Une première audition de Pauline Carmona, Directrice des Français de l'étranger et de l'administration consulaire au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a permis de faire le point sur les aides sociales et des Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES). Les aides sociales directes ont atteint presque 15 millions € en 2024 alors que le budget des OLES, qui agit en complémentarité avec l'action consulaire, a atteint 1,2 million €.

La baisse généralisée de 5,5% du taux de base des aides sociales pour les Français·es de l'étranger, décidée par le

Gouvernement en raison de l'absence d'un budget suffisant pour maintenir les taux existants, a été fortement dénoncée par la Commission et par nos élu·es Écologistes comme un recul inacceptable pour les aides sociales. Une résolution demandant l'annulation de cette décision de la Commission Permanente pour la Protection Sociale des Français de l'Étranger a été adoptée à l'unanimité.

Isabelle Frej, présidente du Conseil d'Administration de la CFE et Eric Pavy, directeur général de la CFE ont ensuite été auditionné·es pour faire le bilan du fonctionnement de la CFE, et ont rappelé les difficultés auxquelles la caisse fait face et l'importance du soutien de l'État pour assurer solidarité et équité dans ce dispositif unique. Anne-Gaëlle Casandjian, cheffe de la Division des affaires communautaires et internationales à la Direction de la Sécurité Sociale (DSS), est revenue sur les spécificités de la CFE, sur le rôle de tutelle que joue la DSS conjointement avec la Direction du Budget et sur la convention de partenariat qui lie ces parties. Un rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sera bientôt finalisé et

publié pour permettre d'identifier des pistes d'action pour pérenniser la CFE.

Sur ce sujet, une résolution a été adoptée par l'AFE pour que la Cour de Comptes diligente une "mission flash" d'audit de la CFE. Elle aurait pour but d'identifier des recommandations indépendantes quant au futur de la CFE, en complément de la mission de l'IGF et de l'IGAS qui est, elle, diligentée par le Gouvernement dans un cadre contraint. Une motion d'urgence a également été adoptée pour demander à l'État de pérenniser la mission de service public de la CFE et de renforcer son engagement pour la catégorie aidée, élargissant ainsi la solidarité nationale.

Pour faire l'état des lieux des bourses scolaires et des allocations aux élèves en situation de handicap, les Assises ont auditionné l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger et notamment sa directrice générale Claudia Scherer-Effosse.

La Commission a également eu droit à une présentation du rapport de la Cour des Comptes relatif aux services consulaires rendus aux Français à l'étranger, publié en octobre 2024. Ce rapport met en avant l'augmentation des besoins des services consulaires et le niveau de service globalement satisfaisant qu'ils délivrent, mais souligne des possibilités d'amélioration qui sont étudiées par nos élu·es Écologistes à l'étranger.

Enfin, le sujet des retraites a été au centre du travail de notre élu Écologiste en Irlande, Benoit Marin-Cudraz. Il a abordé les injustices auxquelles font face les retraité·es français·es qui ont effectué une partie de leur carrière en France et une partie à l'étranger, notamment depuis des changements mis en œuvre par la CNAV depuis 2022 sur lesquels il est essentiel de revenir. Il a rappelé l'importance de défendre ces retraité·es durant le "conclave" sur les retraites lancé par le Premier Ministre. Une lettre sera envoyée par l'AFE à Jean-Jacques Marette, le coordinateur du "conclave", pour que la retraite française des carrières internationales soit incluse dans les débats.

Les Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger vont continuer au cours des prochains mois, notamment grâce à l'implication des élu·es représentant les Français·es de l'étranger qui vont aider à décliner ces travaux au niveau local. Nos élu·es Écologistes joueront pleinement leur rôle dans ces Assises pour s'assurer que les priorités et les besoins des Français·es de l'étranger soient au centre de ce travail et des recommandations finales, qui seront mises au vote de l'AFE lors de la prochaine session (octobre 2025) avant présentation au Gouvernement.

La Commission a aussi procédé aux auditions de "Save You - The Sorority", une association qui effectue l'accueil numérique de la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles partout dans le monde, et de l'association des

Élu·es Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF, représentée par Raphaëlle Rémy-Leleu, vice-présidente de l'ECVF et élue Écologiste au Conseil de Paris).

Ces auditions ont conduit la Commission à recommander que toutes les élu·es de l'AFE soit formé·es sur ce sujet majeur lors de la prochaine session, et qu'une telle formation soit également disponible pour toutes les Conseiller·ères des Français·es de l'Étranger. Un accord de partenariat a été signé entre le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la plateforme numérique "Save you - The Sorority". Les Écologistes se félicitent de ce que la lutte contre les violences

sexistes et sexuelles, un combat historique de notre mouvement, soit mis au centre des travaux de l'AFE et de la protection des Français·es de l'étranger.

Toutefois, l'État ne saurait abandonner son rôle dans la lutte contre les violences faites aux femmes - une véritable mission de service public - au profit des associations, aussi innovantes et importantes soient-elles en tant que partenaires et relais de cette lutte sur le terrain. Il est également essentiel que la sécurité des données recueillies par cette plateforme soit assurée avec diligence pour protéger les victimes d'utilisateurs·rices malveillant·es.

## Commission des lois, des règlements et des affaires consulaires

Vos élu·es : Jean-Baka

Domelevo-

Entfellner

Élu Les Écologistes  
au Kenya

Ramzi Sfeir

Élu Les Écologistes  
au Canada

Vice-Président de  
l'AFE

Nos élus Écologistes ont porté des positions fortes au sein de la Commission des lois, des règlements et des affaires consulaires tout au long de la semaine pour améliorer les services consulaire et défendre les droits de nos concitoyen·nes à l'étranger.

La visite des services administratifs du

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ainsi que du parquet civil à Nantes leur ont permis de soulever des points importants quant aux problématiques liées au Certificat de Jean-Baka Domelevo-Entfellner adopté lors de la 41ème session de l'AFE a permis de démontrer les demandes excessives de ces CNF de la part de l'administration

- et les conséquences dramatiques que cela entraîne sur les droits des personnes concernées - ainsi que la diversité des pratiques d'un poste consulaire à l'autre. Nos élu·es Écologistes des Français·es de l'étranger et notamment nos parlementaires sont mobilisé·es pour mettre fin à cette situation inquiétante pour les droits de nos concitoyen·nes.

La transcription de différents actes et décisions de justice établis à l'étranger a aussi été abordée avec Mme Mathieu-Varenes, cheffe du service civil du parquet de Nantes. Jean-Baka Domelevo-Entfellner lui a demandé comment s'organisait la communication entre le parquet de Nantes et les usagers demandant la vérification d'opposabilité sur des jugements civils étrangers, notamment sur la nécessité d'envoyer des originaux ou des copies, légalisées ou simples. Il a également demandé qu'un effort de formation à l'endroit des personnels consulaires soit mené sur les questions de transcriptions de jugement étranger (aboutissant à l'apposition d'une mention en marge de l'état civil) et d'opposabilité (procédure de vérification de conformité d'une décision étrangère avec le droit international privé français) ou d'exequatur (c'est-à-dire de décision judiciaire autorisant l'exécution en France d'une décision rendue par une justice étrangère). Il lui a également demandé enfin de confirmer (et d'informer tous les postes consulaires) que c'est la cour d'appel de Rennes, et non le tribunal de Nantes, qui est compétent en matière d'apostille (qui est une forme de supra-légalisation d'un

acte).

Les auditions de David Nacry, chef du bureau des affaires juridiques et de Grégory Hamon, chef du centre des titres d'identité et de voyage ainsi que celle de Gaëlle Le Pape, sous directrice de l'état civil et de la nationalité ont permis d'approfondir ces questions.

La Commission a poussé 3 recommandations essentielles pour améliorer la vie des Français·es de l'étranger et l'accès aux services consulaires :

- Davantage de formation des personnels consulaires, notamment pour qu'ils.elles puissent communiquer la bonne information aux usagers en poste.
- Mettre à effet la résolution de mars 2023 de l'AFE demandant une évolution législative touchant l'article 47 du Code civil, afin de sanctuariser l'intérêt supérieur de l'enfant en accord avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme, pour mettre fin aux problèmes juridiques sérieux qui concernent la transcription des actes de naissances d'enfants issu·es de Gestation Pour Autrui (GPA).
- Davantage de moyens humains alloués au parquet civil de Nantes, notamment pour un traitement des dossiers sans que l'utilisateur ne souffre des délais de 6 mois à un an voire plus (la moyenne des délais de traitement étant aujourd'hui d'environ 9 mois), mais aussi pour une meilleure communication avec le public.

# Commission de la sécurité et des risques sanitaires

**Vos élu·es :** Aloïs Gallet

Élu Les Écologistes  
au Canada

Géraldine

Guillemot-  
Peacock

Élue Les  
Écologistes en  
Nouvelle-Zélande

Rémi Vazeille

Élu Les Écologistes  
au Royaume-Uni

La Commission de la sécurité et des risques sanitaires a couvert de nombreux sujets, et nos élu·es ont défendu des positions visant à mieux protéger nos concitoyen·nes des incertitudes du monde et de la multiplication des catastrophes climatiques.

Trois Conseiller·ères des Français·es de l'Étranger ont partagé avec les membres de la Commission leur expérience de la gestion des situations de crise. Ce fut notamment le cas de Georges Cumbo, fondateur de l'ONG Green Wave Vanuatu et élu Écologiste au Vanuatu, un pays particulièrement menacé par les bouleversements climatiques, qui a évoqué la réponse de la communauté française au tremblement de terre qui a frappé l'archipel en 2024. Une rencontre au centre de crise et de soutien du MEAE a permis d'en apprendre plus sur ce service actif 24h sur 24 et 7 jours sur 7 et qui assure la protection des ressortissants français et coordonne l'action humanitaire d'urgence de l'Etat pour venir en aide aux populations locales en cas de crise.

La Commission a travaillé longuement sur l'établissement de solutions pour mobiliser des fonds d'urgence pour les Français·es de l'étranger victimes de catastrophes naturelles ou d'événements politiques majeurs.

Notre sénatrice Écologiste des Français·es de l'étranger Mélanie Vogel, auditionnée par la Commission, a souligné l'importance de considérer la question climatique comme un impératif de sécurité pour nos concitoyen·nes à l'étranger. Le coût financier des catastrophes naturelles est estimé à 320 milliards d'euros, alors que seuls 150 milliards d'euros de risques sont assurés – les plus précaires, notamment dans les pays les plus pauvres, étant donc les plus exposé·es.

Une proposition de loi visant à permettre au MEAE d'établir un fonds d'urgence pour intervenir rapidement en cas de catastrophes climatiques (comme par exemple lors des incendies récents à Los Angeles ou un établissement français a été ravagé) a été adoptée à l'unanimité au Sénat en 2020 mais reste bloquée dans

la navette parlementaire. Pour faire progresser ce sujet, Mélanie Vogel a déposé des amendements aux projets de loi de finances en 2022, 2024 et 2025 qui permettraient à l'État d'agir immédiatement en situation d'urgence pour les Français-es de l'étranger dans divers cas de figure. Deux ont été adoptés par le Sénat mais ont été écartés par les gouvernements successifs après l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution. La droite qui soutenait cette proposition en 2020, 2022 et 2024 se refuse désormais de voter les crédits nécessaires à son application.

Notre sénatrice a toutefois rappelé qu'il est absolument primordial d'agir également sur les causes de la crise climatique et d'accroître nos capacités d'adaptation au changement climatique et pas seulement d'en payer les conséquences dramatiques.

Une résolution a été adoptée par l'AFE pour que ces propositions et amendements relatifs au fonds d'urgence soient intégrés dans le projet de loi "Français-es de l'étranger" annoncé par le ministre Laurent Saint-Martin, mais les Écologistes seront vigilant-es sur le fait que la volonté du ministre d'avoir un texte à budget constant ne vide pas ces propositions de leur substance.

Nos élu-es ont également interpellé le ministre en séance plénière à ce sujet, qui a reconnu l'importance de la mesure tout en soulignant les contraintes budgétaires imposées par le budget 2025 du Gouvernement. Les Écologistes regrettent que cette approche austéritaire soit un obstacle à la protection de nos concitoyen-nés.

## Commission du développement durable et du commerce extérieur

**Vos élu-es :** Alexandre Chateau-Ducos Élu Génération-s au Luxembourg | Frédéric Zucco Élu Les Écologistes en Allemagne

La Commission du développement durable et du commerce extérieur a étudié une radioscopie du commerce extérieur de la France, qui montre que l'énergie est le principal déficit sectoriel de notre pays. Cela souligne l'urgence de réduire notre

consommation d'énergie fossile telles que le gaz et le pétrole qui alourdissent notre balance commerciale et de nous diriger vers un système basé sur les énergies renouvelables produites localement.

L'audition du président (Amir-Reza-Tofighi) et de la directrice internationale (Béatrice Brisson) de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) a permis de rappeler l'importance de s'assurer que les subventions et aides environnementales offertes par le Gouvernement pour favoriser la transition vers une économie plus soutenable soient accessibles non seulement aux grandes entreprises bien établies à l'international, mais également aux petites, moyennes et très petites entreprises qui en sont parfois exclues pour des raisons administratives. La CPME propose par ailleurs d'assumer un protectionnisme vert qui permettrait de renforcer la protection de l'environnement et de protéger notre balance commerciale.

Des échanges avec trois membres de la Commission Environnement du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) ont permis d'enrichir le travail de

l'AFE. Merci à Marie-Hélène Meyling (CFDT), Julie Marsaud (WWF) et Nicolas Richard (France Nature Environnement) pour leur participation !

La Commission a également évoqué le rapport qu'elle prépare sur la conformité environnementale qui sera publié en octobre en séance plénière à la prochaine session de l'AFE.

Une résolution a d'ailleurs été adoptée demandant l'intégration d'un espace dédié à la conformité environnementale sur la plateforme Business France.

La Commission a également annoncé la 3ème édition du prix Développement Durable de l'AFE, créée par l'Association pour la promotion des Français·es de l'étranger. 5 prix seront remis à la prochaine session de l'AFE, et les dossiers sont acceptés jusqu'en juillet.

## Commission de l'enseignement, des affaires culturelles, de la francophonie, et de l'audiovisuel extérieur

**Vos élu·es :** Frédéric Chauveau  
Élu Place Publique en Pologne

Catherine Libeaut  
Élue Les Écologistes aux Pays-Bas  
Vice-Présidente de la Commission

Ana Saint-Dizier  
Élue sympathisante écologiste en Espagne

La Commission de l'Enseignement, des Affaires culturelles, de l'Audiovisuel

extérieur et de la Francophonie a abordé plusieurs sujets majeurs pour les

Français·es de l'étranger - accès à la scolarité, budgets, "bornage" des enseignant·es et francophonie. Les groupes privés Odyssey (Jonathan Derai, Directeur des relations institutionnelles et Innovation) et International Education Group (Lamia Outgenza, directrice générale), qui opèrent tous deux des établissements d'enseignement français à l'étranger, ont d'abord été auditionnés. Claudia Scherer-Effosse, Directrice Générale de l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) ainsi que Myriam Loury, sous directrice en charge de l'aide à la scolarité, ont également été entendu·es, en plus de l'audition de l'AEFE réalisée dans le cadre des Assises de la protection sociale des Français·es de l'étranger. Les coupes budgétaires déjà mentionnées font courir un risque important sur la capacité de toutes les jeunes Françai·es à l'étranger à être scolarisé·es dans un établissement d'enseignement français.

Madame Scherer-Effosse a aussi fait part de sa forte inquiétude de l'impact du "bornage" sur le recrutement du personnel enseignant au sein du réseau.

Notre élue Catherine Libeaut a interpellé le ministre à propos de la pérennité du projet pilote PELF (Passe Éducation Langue Française) lancé en 2024, bien que son bilan soit positif. Elle a aussi sensibilisé le

ministre à l'arrêt par le Groupe la Poste du tarif livres et brochures, tarif compétitif permettant l'envoi d'ouvrages en langue française à l'étranger. Ce tarif pensé à l'origine il y a près de 22 ans pour favoriser le rayonnement de la culture française à l'étranger va disparaître en juillet 2025. Les Écologistes de la Commission ont porté une résolution majeure visant à suspendre l'application du "bornage", qui a été adoptée en séance plénière par l'AFE. Cette limitation forcée des détachements des enseignant·es à 6 années scolaires consécutives dans le réseau de l'AEFE fait l'objet d'une opposition constante et unanime de la part des différents acteurs concernés : représentations syndicales, conseillères et conseillers des Français de l'étranger écologistes, et sénatrices écologistes. Désormais, l'Assemblée des Français de l'étranger se joint également à ce mouvement d'opposition.

Nos sénatrices écologistes présentes lors des restitutions des travaux des commissions ont salué cette position de consensus de l'AFE et ont interpellé le ministre délégué aux Français de l'étranger pour qu'il puisse porter la demande d'abrogation des effets de la note de service annuelle sur les détachements de fonctionnaires de l'Éducation nationale du 6 septembre 2018 au Ministère de l'Éducation Nationale.

# Commission des finances, du budget et de la fiscalité

**Vos élu·es :** Renaud Le Berre

Élu Place Publique  
en Espagne  
Président de la  
Commission

Audrey Leclerc

Élue Les  
Écologistes en  
Allemagne

Plusieurs sujets majeurs pour les Français·es de l'étranger ont été abordés par la Commission des finances, du budget et de la fiscalité.

La fiscalité d'abord, avec les auditions de Martin Klam, sous-directeur des affaires européennes et internationales à la Direction de la législation fiscale au Ministère du Budget, Agnès Arcier, Charles Ravet et Isabelle Carpentier, de la Direction des Impôts des Non-Résidents, Yannick Andrianarahinjaka, chef de la Mission des conventions et de l'entraide judiciaire, et de Claude Bauchet et Marc Laval, Conseillers des Français·es de l'Étranger en Thaïlande et en Birmanie, sur les nouveautés fiscales et la fiscalité des non-résidents.

Le sujet de la fiscalité des retraités en Italie a été particulièrement abordé, avec notamment l'audition de Jean-Claude Charles, porte-parole du "Collectif des retraités français d'Italie, pour une équité fiscale européenne". Ce collectif soulève un certain nombre de problèmes auxquels font face nos concitoyen·nes retraité·es (notamment des redressements fiscaux

italiens nombreux) en raison de la complexité de la convention fiscale qui lie nos deux pays. Il est important que le Gouvernement français s'engage à travailler avec l'Italie de manière étroite pour mettre en place un moratoire sur les redressements fiscaux en attendant que les règles puissent être clarifiées et communiquées aux Français·es vivant en Italie.

Les questions budgétaires sont également été au centre des travaux de cette Commission, d'abord avec l'audition d'Alexandre Morois, directeur des affaires financières au MEAE sur les programmes 105 (Action de la France en Europe et dans le monde), 151 (Français à l'étranger et affaires consulaires) et 185 (Diplomatie culturelle et d'influence) de la Mission Action extérieure de l'État du budget de l'État. L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger a également été auditionnée, notamment avec sa directrice Claudia Scherer-Effosse.

Les Écologistes représentant les Français·es de l'Étranger dans les conseils consulaires et au Parlement, comme dans

une intervention de Mélanie Vogel au Sénat, se sont soulevé·es contre les coupes budgétaires catastrophiques mises en œuvre par le Gouvernement de François Bayrou. Alors que la communauté française à l'étranger est en expansion constante et que les besoins des services consulaires et des projets de modernisation de l'administration augmentent également, le budget 2025 réduit fortement les moyens alloués aux programmes concernés. Ainsi, une diminution de 10 millions d'euros s'applique aux aides sociales pour les Français·es de l'étranger, et notamment aux bourses scolaires, alors que le programme "Diplomatie culture et d'influence" perd 10% de ses crédits.

Ces coupes peuvent conduire à des conséquences néfastes pour nos concitoyen·nes : dégradation de la qualité des services consulaires, diminution de la protection des plus vulnérables, fragilisation du réseau d'enseignement français et des instituts culturels, et affaiblissement de l'influence française à l'international.

Une résolution demandant l'application stricte de l'article 11 de la loi n. 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France à travers la transmission de la Note Achille et des tableaux comparatifs détaillés lors du dépôt du PLF et du PLFSS a été proposée. Ceci devrait amener à une meilleure prise en compte du travail et des positions de l'AFE.